

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 7 octobre 2019, à 20h00, au 2391, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Johanne Pagé, Conseillère, Serge Perreault, conseiller, Michel Henin, conseiller et Richard Lafleur, conseiller, tous formant quorum sous la présidence de M. Louis Bérard, Maire.

Est absent:

Est aussi présente : Catherine Haulard, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 20h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2019-10-119 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Pagé

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et modifié par l'ajout d'affaires nouvelles et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre 2019
 - 3.2 Dépôt du bordereau de correspondance
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
 - 4.2 Ent. L. Laporte de Bayonne - Sous contrat déneigement Ent. Vincent
 - 4.3 Déneigement des bordures de rues du village - Entreprises Vincent
 - 4.4 Déneigement cours des étangs, Primevère, Centre communautaire et Hôtel de ville - Christian Lépine
 - 4.5 Déneigement Cour de la Caserne - Christian Lépine
 - 4.6 Déneigement poste de surpression (St-Pierre) - Ferme Michois
 - 4.7 Achat de sel - Sel Frigon
 - 4.8 Règlement 499-2019 (Véhicule) - Abrogation et appropriation FDR
 - 4.9 Audit et comptabilité 2019 - Michaud Clément
 - 4.10 Hydrogéologue - Révision rapport test pompage 72 heures (NDDL)
 - 4.11 Réseau aidants naturels d'Autray – Aide financière
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
 - 6.1 Fermeture Hôtel de ville- Période des fêtes
 - 6.2 Dossier 01-0029 (ANNULÉ)
 - 6.3 Politique sur les indemnités de garde (REPORTÉ)
7. Urbanisme et développement économique
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
 - 7.2 Matricule 1606-12-2411 – Règlement 489-2017 (Presbytère)

8. Loisirs et Parcs

9. Hygiène du milieu et environnement

9.1 Réduction empreinte écologique – Engagement municipal

10. Travaux publics

10.1 Rang Frédéric

11. Sécurité publique

11.1 SQ - Cadets 2020

11.2 Caserne - Inauguration

12. Avis de motion

13. Règlements

13.1 Règlement 496-2019 - Code éthique élus (Final)

13.2 Règlement 497-2019 - Code éthique employés (Final)

13.3 Règlement 503-2019 - Dérogations mineures (Final)

13.4 Règlement 484-2019 - Régie interne du conseil et au maintien de l'ordre lors des séances du conseil municipal (Final)

14. Administration

14.1 Sureté du Québec - Fermeture poste Ville Saint-Gabriel

14.2 Ville de Lavaltrie - Complexe Multisport

14.3 Centre Communautaire et Estrade – Mandat appel d'offres (Démolition)

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

3. GREFFE

2019-10-220

3.1 Adoption procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Benoit Desrochers

D'adopter procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre 2019.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-221

3.2 Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance est remis aux membres du conseil pour consultation.

4. TRÉSORERIE

2019-10-222 4.1 Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Michel Henin

QUE la liste des déboursés, incluant les chèques numéros 7182 à 7227 et les prélèvements, au montant total de 222,969.06\$ préparée par la direction générale et couvrant la période du 3 septembre 2019 au 7 octobre 2019, soit adoptée.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-223 4.2 Ent. L. Laporte de Bayonne - Sous contrat déneigement Ent. Vincent

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu un avis de sous-traitance la part d'Entreprises L. Laporte de Bayonne concernant le contrat de déneigement des rues municipales;

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable à cette demande de sous-traitance.

Il est proposé par Claude Houle

Il est résolu :

D'AUTORISER la sous-traitance du contrat de déneigement des rues municipales par Entreprises L. Laporte de Bayonne à Entreprises René Vincent pour le reste de la durée du contrat (Résolution 2018-09-215);

DE DEMANDER les documents suivants au sous-traitant, soit Entreprises René Vincent :

- Attestation de Revenu Québec;
- Confirmation d'inscription à la CNESST;
- Attestation d'assurance.

DE MANDATER le Maire (ou Mairesse suppléante) et la Directrice générale (ou son adjointe) à signer tout document pour donner plein effet à la présente.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-224 4.3 Déneigement des bordures de rues du village - Entreprises Vincent

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour le déneigement des bordures de rues du village;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission conforme a été reçue, soit la soumission des Entreprises René Vincent;

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu d'octroyer le contrat aux Entreprises René Vincent pour l'année 2019-2020 aux modalités suivantes :

- Souffleur (2200 t.m / h) : 290\$
- Camion 12 roues : 90\$
- Camion semi-remorque : 100\$
- Chargeuse : 120\$
- Niveleuse : 125\$
- Signaleur et véhicule de sécurité : 50\$
- Tracteur pour trottoir : 75\$

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-225 **4.4 Déneigement cours des étangs, Primevère, Centre communautaire et Hôtel de ville - Christian Lépine**

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour le déneigement, **sur demande**, des cours des étangs aérés, Primevère, Centre Communautaire et l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue, soit la soumission de Déneigement Christian Lépine au montant de 150\$ de l'heure.

Il est proposé par Claude Houle

D'octroyer le contrat à Déneigement Christian Lépine au montant de 150\$ de l'heure et de le contacter lorsque nous en avons besoin.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-226 **4.5 Déneigement Cour de la Caserne - Christian Lépine**

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour le déneigement de la cour de la caserne qui se doit d'être toujours très bien déneigée, à toute heure;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue, soit la soumission de Déneigement Christian Lépine au montant forfaitaire de 750\$.

Il est proposé par Benoit Desrochers

D'octroyer le contrat de déneigement de la cour de la caserne à Déneigement Christian Lépine au montant forfaitaire de 750\$ pour la saison hivernale 2019-2020.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-227 **4.6 Déneigement poste de suppression (St-Pierre) - Ferme Michois**

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour le déneigement du poste de suppression à l'intersection du chemin Bas Saint-Pierre et du Grand rang Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue, soit la soumission de Ferme Michois au montant forfaitaire de 350\$.

Il est proposé par Serge Perreault

D'octroyer le contrat de déneigement du poste de surpression à l'intersection du chemin Bas Saint-Pierre et du Grand rang Saint-Pierre à Ferme Michois au montant forfaitaire de 350\$ pour la saison hivernale 2019-2020.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-228 4.7 Achat de sel - Sel Frigon

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour l'achat de sel auprès de 2 soumissionnaires ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

-Sel frigon

90\$ + taxes et livré à Sainte-Élisabeth 90\$ + taxes;

-Compass Minerals Canada Corp.

98\$ + taxes et livré à Sainte-Élisabeth 111.70\$ + taxes.

Il est proposé par Johanne Pagé

D'octroyer le contrat de fourniture de sel chez le plus bas soumissionnaire, soit Sel Frigon et de le faire livrer au coût de 90 \$ la tonne + taxes.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-229 4.8 Règlement 499-2019 (Véhicule) - Abrogation et appropriation FDR

Il est proposé par Benoit Desrochers

D'ABROGER le règlement d'emprunt 499-2019 (Véhicules) et d'autoriser une appropriation du Fond de roulement d'un montant de 45,500\$ à rembourser sur cinq (5) ans.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-230 4.9 Audit et comptabilité 2019 - Michaud Clément

CONSIDÉRANT la demande de prix pour le mandat d'audit et comptabilité 2019;

CONSIDÉRANT les prix soumis pour l'audit et l'examen pour Recyq-Québec :

Michaud Clément: 13,800\$

Amyot Gélinas : 21,000\$ + 4,500\$-6,500\$

Il est proposé par Johanne Pagé

Il est résolu de mandater la firme Michaud Clément inc, vérificateurs pour la Municipalité de Sainte-Élisabeth pour l'exercice financier 2019.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-231 4.10 Hydrogéologue - Révision rapport test pompage 72 heures (NDDL)

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes a effectué des tests de pompages 72 heures sur leur puits en prévision d'un deuxième puits;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Élisabeth a autorisé Notre-Dame-de-Lourdes à installer des sondes dans 2 de nos piézomètres;

ATTENDU QUE que ce 2^{ième} puits à Notre-Dame-de-Lourdes pourrait avoir une incidence sur la capacité de production de notre approvisionnement en eau potable.

Il est proposé par Benoit Desrochers

Il est résolu de mandater la firme Richelieu Hydrogéologie Inc pour la révision des résultats des tests de pompage 72 heures (Notre-Dame-de-Lourdes) à un taux horaire de 125\$, plus les frais de kilométrage pour un estimé de 15h à 20h.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-232 4.11 Réseau aidants naturels d'Autray – Aide financière

ATTENDU QUE la semaine Nationale des proches aidants se tiendra en novembre prochain;

ATTENDU qu'il est important de souligner le rôle quotidien des proches aidants.

Il est proposé par Michel Henin

Il est résolu d'octroyer une aide financière de 100\$ au Réseau aidants naturels d'Autray.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (20h20-20h45)

6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

2019-10-233 6.1 Fermeture Hôtel de ville- Période des fêtes

CONSIDÉRANT le peu d'activités au bureau municipal pendant la période des Fêtes.

Il est proposé par Johanne Pagé

D'AUTORISER la fermeture de l'Hôtel de Ville à partir du 20 décembre 2019 à midi jusqu'au 5 janvier 2020 inclusivement. Les bureaux seront réouverts le 6 janvier 2020 à 8h00.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-234 **6.2 Dossier 01-0029 (ANNULÉ)**

Il est proposé par

Il est résolu de prolonger la durée de l'offre jusqu'au 18 octobre 2019 à midi. À défaut d'avoir obtenu une entente signée, le conseil municipal devra réexaminer le dossier.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-235 **6.3 Politique sur les indemnités de garde (REPORTÉ)**

Il est proposé par

D'ABROGER la résolution 2019-09-202;

D'ADOPTER la Politique sur les indemnités de garde corrigée de la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2019-10-236 **7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis**

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

2019-10-237 **7.2 Matricule 1606-12-2411 – Règlement 489-2017 (Presbytère)**

Il est proposé par Claude Houle

D'AUTORISER l'émission d'un avis d'infraction au montant de 10,000\$ suite aux recommandations du Comité local du Patrimoine et à l'avis d'arrêt des travaux.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

8. LOISIRS ET PARCS

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2019-10-238 9.1 Réduction empreinte écologique – Engagement municipal

CONSIDÉRANT l'urgence de prendre des mesures pour abaisser la pollution de notre planète.

Il est proposé par Claude Houle

La municipalité de Sainte-Élisabeth s'engage à ce qu'aucun conteneur en plastique à usage unique, ni en styromousse ne soit utilisé. La municipalité priorisera l'usage de contenants en matières recyclées, les matières décomposables et compostables.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

10. TRAVAUX PUBLICS

2019-10-239 10.1 Rang Frédéric – Travaux en régie

Il est proposé par Richard Lafleur

Il est résolu de mandater l'exécution des travaux en régie, le tout selon l'estimé #J12068-02 (GBI) et les plans de constructions (Ghyslain Lambert ing) pour un montant maximal de 300,000\$ taxes incluses. Le tout sous la supervision du Directeur des Travaux publics, de l'ingénieur Ghyslain Lambert et de la Direction générale.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-10-240 11.1 SQ - Cadets 2020

Il est proposé par Richard Lafleur

Il est résolu de confirmer l'intérêt de la Municipalité de Sainte-Élisabeth à la présence des cadets de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2020 sur notre territoire.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-241 11.2 Caserne - Inauguration

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal veut souligner l'achèvement des travaux de construction de notre nouvelle caserne.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu de confirmer que l'inauguration officielle aura lieu mardi le 5 novembre 2019 et d'autoriser les dépenses reliées à cette activité pour un montant maximal de 500\$.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENS

2019-10-242 13.1 Règlement 496-2019 (Final)

Il est proposé par Serge Perreault

D'ADOPTER le règlement final 496-2019 - Code éthique employés.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-243 13.2 Règlement 497-2019 (Final)

Il est proposé par Richard Lafleur

D'ADOPTER le règlement final 497-2019 - Code éthique élus.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-244 13.3 Règlement 503-2019 (Final)

Il est proposé par Michel Henin

D'ADOPTER le règlement final 503-2019 - Dérogations mineures.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-245 13.4 Règlement 484-2019 (Final)

Il est proposé par Johanne Pagé

D'ADOPTER le règlement final 484-2019 - Régie interne du conseil et au maintien de l'ordre lors des séances du conseil municipal.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

15. ADMINISTRATION

2019-10-246 14.1 Suret  du Qu bec - Fermeture poste Ville Saint-Gabriel

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Autray a été informée de l'éventuelle fermeture du poste de la Sûreté du Québec à Ville Saint-Gabriel;

ATTENDU QUE les Municipalités participent financièrement aux coûts des dessertes policières sur leur territoire et en tant que partenaires, doivent être parties prenantes des décisions administratives qui affectent la desserte policière.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu d'informer la direction du centre de service de Joliette de la Sûreté du Québec que la municipalité de Sainte-Élisabeth s'oppose à la fermeture du poste de Ville Saint-Gabriel et que copie de la présente résolution soit envoyée à :

- Mme Geneviève Guilbault
Vice-première ministre du Québec
Ministre de la Sécurité publique
- Mme Caroline PROULX
Députée de Berthier
Ministre du Tourisme
- M. Gaétan Gravel
Préfet de la MRC d'Autray
Maire de la Ville de Saint-Gabriel

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-247 14.2 Ville de Lavaltrie - Complexe Multisport

ATTENDU que le conseil municipal de Sainte-Élisabeth a été saisi d'un projet de construction d'un complexe multisports sur le territoire de la Ville de Lavaltrie ;

ATTENDU que le projet comprend des installations pouvant accueillir et offrir des activités sportives sur glace, des activités aquatiques et du divertissement pour toute la population, et ce, durant toute l'année ;

ATTENDU le manque de ce type d'installations qui favorisent les saines habitudes de vie dans la région de Lanaudière ;

ATTENDU l'importante implication du milieu des gens d'affaires de la région de Lanaudière envers ledit projet ;

ATTENDU la volonté de l'organisme à but non lucratif « Complexe Multisports Lavaltrie » de déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Il est proposé par Michel Henin

Il est résolu :

Que le conseil municipal de Sainte-Élisabeth appuie les démarches de l'organisme à but non lucratif « Complexe Multisports Lavaltrie » visant la construction et l'exploitation d'une installation sportive et récréative, incluant, notamment, un aréna et un complexe aquatique pouvant accueillir et offrir des activités sportives sur glace,

des activités aquatiques et du divertissement accessible à l'ensemble de la population lanauoise ;

Que le conseil municipal appuie également l'organisme dans ses différentes démarches de demande de subvention, notamment, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, et ce, aux fins du financement et de la réalisation dudit projet.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-248 14.3 Centre Communautaire et Estrade – Mandat appel d'offres (Démolition)

Il est proposé par Benoit Desrochers

Il est résolu de mandater la Direction générale à procéder à un appel d'offres pour la démolition du Centre communautaire et de l'estrade et de présenter les résultats de l'appel d'offres au Conseil municipal pour approbation.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font rapport

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS (21h30-21h45)

2019-10-249 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Johanne Pagé

QUE la présente séance soit levée à 21h45.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Louis Bérard
Maire

Je, Louis Bérard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Bérard
Maire